

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de Combleux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de madame Mélanie CHAPELIN-VISCARDI, maire.

en exercice : 15  
en présence : 13  
procuration : 2  
votants : 15

Date de convocation : 21 juin 2026

Présents : Mme CHAPELIN-VISCARDI, M. DOUCERON, Mme GOURCY, Mme VUONG, Mme CHICOIX, M. REBILLON, Mme PART, M. LE BAIL, Mme CECCALDI, M. LEPAGE, Mme VILLEMMAIN, M. CHAPELLE, Mme ROZWORA

Secrétaire de séance : Mme GOURCY

**2026/35 Contrat de prestation Profession Sport et Loisirs 45**

Madame la Maire expose que la municipalité contracte chaque année depuis 2020 avec Profession Sport et Loisirs 45 dans le cadre de l'organisation des temps d'activités périscolaires.

Cette association propose, pour l'année scolaire 2026/2027, 103 heures d'activités réparties sur 10 mois pour un coût de 4 996 € et une adhésion annuelle de 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de COMBLEUX décide à l'unanimité;

- de reconduire le contrat avec Profession Sport et Loisirs 45 pour l'année scolaire 2026/2027;
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents afférents;
- d'approuver l'imputation en section de fonctionnement, au chapitre prestations.

Pour : 15      Contre : 0      Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
Fait à Combleux, le 25 juin 2026

La secrétaire,  
Laurence GOURCY

La maire,  
Mélanie CHAPELIN-VISCARDI

Transmis en Préfecture le :  
Publié le :

